



INFORMATIONS SPECIALES

Cher(es) Concitoyen(nes)

Comme vous le savez, nous sommes en période de confinement dans le cadre d'une stricte protection sanitaire décidée par les instances de l'Etat.

De ce fait, le Conseil Municipal ne peut actuellement pas se réunir au vu de son nombre d'élus.

L'Etat a chargé les Maires sortants d'assurer la gestion courante de leurs communes, en précisant que d'autres instructions suivront. La municipalité gère donc actuellement la commune de Duttlenheim : le Maire et les Adjointes se réunissent avec le D.G.S. pour assurer la gestion courante.

Le personnel communal a été fortement impacté, en fin de confinement pour certains, en télétravail pour d'autres, d'où la fermeture de l'accueil physique à la mairie. Le public peut récupérer, par le sas d'entrée, des documents tels que documents d'urbanisme, ... ainsi que des sacs jaunes pour les plastiques. A l'issue du confinement nous retrouverons nos agents en pleine disponibilité et pourrons rouvrir la Mairie. Une permanence téléphonique est toutefois assurée par le personnel présent.

Les Services techniques travaillent par roulement, les personnels Atsem de l'école maternelle ont procédé à la désinfection des lieux, les animateur/trices et nos agents de propreté se sont occupés de l'école élémentaire et des périscolaires.

Actuellement, les entreprises ont repris le travail dans le lotissement Le Birkenwald et la construction des maisons avance bien compte tenu de la météo.

Le terrain autour de l'ancienne Maxi-Coop appartient au magasin LECLERC qui a décidé d'y installer un Drive pour compléter son offre alimentaire aux habitants de Duttlenheim et environs.

De ce fait, le Selectom a déplacé l'aire de dépôt de déchets rue du Stade. Le 11 mai 2020, l'entreprise Eurovia reprendra les travaux de la nouvelle aire de tri rue du Stade, à côté de l'étang de pêche, suspendu par les arrêtés Covid-19 de l'Etat.

L'étude de réouverture du marché ouvert hebdomadaire du mercredi est en cours afin de permettre aux habitants de profiter dès le 13 mai de la présence des différents commerçants.

A présent le CCAS, aidé par des volontaires et des membres du conseil municipal, distribue dans les boîtes aux lettres du village, les premiers masques tissus achetés par la commune auprès de la société alsacienne Labonal pour les habitants âgés de plus de 6 ans. Les masques chirurgicaux seront à disposition du personnel communal, de la police et des pompiers.

Une autre commande de masques lavables effectuée via l'association des Maires et le Département via la Communauté de Communes est en attente (6000). Dès réception une seconde distribution sera organisée.

Des bénévoles fabriquent et distribuent également des masques pour la famille et les proches, nous les félicitons pour ces actions citoyennes.

La pré- rentrée scolaire des professeurs est fixée au 11 et 12 mai 2020.

Une réunion de concertation s'étant tenue avec des parents d'élèves représentatifs des listes, les directeurs d'école et la municipalité, nous sommes en mesure de vous annoncer qu'il a été décidé :

-Les CM2 rentreront le 25 MAI 2020.

-Les CP et GS maternelles rentreront le 02 JUIN.

L'organisation et les modalités seront précisées par les écoles respectives.

Ce laps de temps permettra la mise en place du respect du protocole sanitaire du ministère de l'Éducation Nationale : le personnel communal (atsem et périscolaires, service technique) sera mobilisé et formé pour assurer les aménagements des classes, les sens de circulation...

Pour la pause méridienne, nous étudions les options, notamment celle du lieu de la prise du repas, accompagnée d'un encadrement renforcé : en effet, il s'agit d'éviter la propagation du virus, tant par les gestes barrières et la désinfection coordonnés au strict respect de la distanciation sociale, pour tous les intervenants, à chaque séquence de la journée et en respectant « l'étanchéité des groupes ».

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de nos décisions forcément conditionnées par les consignes de l'État et les latitudes qui nous sont accordées pour réussir une sortie lente et la plus sécuritaire possible du pénible épisode sanitaire que nous vivons.

Nous vous invitons à suivre cette évolution sur le site de la commune qui sera actualisé régulièrement : www.duttlenheim.fr

Nous vous invitons à ne pas relâcher votre vigilance et à continuer de respecter scrupuleusement les gestes barrière.

Avec force, tout le conseil municipal souhaite vous dire « vous pouvez compter sur nous et sur le dévouement de chacun d'entre nous ».

TENEZ BON...PORTEZ VOUS BIEN

PS : Si vous n'êtes pas destinataire de masque dans votre boite aux lettres, merci de prendre attache avec la mairie au 03.88.50.80.10 afin d'étudier la question.

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir ?

LES INFORMATIONS UTILES 0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Salvez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/09/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Toux
- Fatigue
- Difficultés respiratoires
- Étouffements
- Maux de tête
- Perte de goût et de l'odorat
- Maux de gorge
- Courbatures
- Parfois diarrhées

La durée d'incubation varie de 2 à 5 jours en général jusqu'à 14 jours

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire
→ Objectif : Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire français
→ Objectif : Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire
→ Objectif : Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale